



Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement Caux Nord Est

91 Rue de la Libération - 76910 CRIEL SUR MER

Tel : 02.35.82.87.23 - fax : 02.35.50.65.66 - email : syndicat.cne@orange.fr

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

SERVICE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (ANC)

1- DEPENSES ET RECETTES (ANC)

❖ SECTION DE FONCTIONNEMENT DU SERVICE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

✓ Dépenses de fonctionnement du service assainissement non collectif

Les **dépenses** de fonctionnement du service assainissement non collectif réalisées sont réparties comme suit :

DEPENSES - FONCTIONNEMENT	prop. 2023	Dép 2023
011 - Charges à caractère général (Prestation de service entretien-Versement au budget eau de frais communs et de frais de personnel -frais locaux, véhicule, matériel informatique, formations...)	333 930 €	136 666 €
65 - Autres charges de gestion courante (solde du compte de TVA)	0 €	0 €
67 - Charges exceptionnelles (Titres annulés sur exerc. antérieur	10 000 €	0 €
68 - Dotations aux provisions et aux dépréciations (provisions pour créances)	5 000 €	0 €
<i>042 - Opérations d'ordre entre sections (Amortissement immobilisations)</i>	<i>8 500 €</i>	<i>5 979 €</i>
020 Dépenses imprévues	0 €	0 €
Total des Dépenses	357 430 €	142 645 €

Le contrat de délégation de service public d'assainissement non collectif a pris fin le 30 septembre 2018, pour être remplacé par des marchés de prestations de services de contrôle et d'entretien des installations. Depuis le 1^{er} octobre 2022 les contrôles sont gérés en interne et non plus dans le cadre d'une prestation de services.

Les **dépenses** réelles de fonctionnement du budget assainissement non collectif regroupent principalement sur le chapitre 011 « charges à caractère générales » :

- Le versement d'une partie des frais de structure au budget eau potable (10% des frais)
- Le dépenses de prestations de service d'entretien.

- Les dépenses relatives au service Assainissement Non Collectif créé au 1er septembre 2022 pour la réalisation des contrôles : frais de carburant, matériel technique..., ainsi que les frais du personnel remboursé au budget eau potable.

✓ **Recettes de fonctionnement du service assainissement non collectif**

Les **recettes** de fonctionnement du service assainissement non collectif réalisées sont réparties comme suit :

RECETTES - FONCTIONNEMENT		prop. 2023	Rec 2023
70 - Vente, prestations. de Services (Surtaxes : redevance Contrôle et Entretien "consommation" / prestation Entretien, Contrôles vente)		100 001 €	111 782 €
78 - Reprises sur amortist, déprécia°, provisions		0 €	2 505 €
002	Excédent de fonctionnement reporté	257 429 €	0 €
Total des Recettes		357 430 €	114 287 €

Les **recettes** de fonctionnement du service Assainissement Non Collectif concernent :

- Les surtaxes relatives à l'entretien pour les installations faisant l'objet de l'ancienne convention d'entretien. Il s'agit d'un paiement des usagers facturé sur la facture d'eau.
- Les surtaxes relatives aux contrôles.
- Les contrôles vente

L'agence de l'eau ne verse dorénavant plus de frais de gestion.

❖ **DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU SERVICE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

✓ **Programme d'investissement du service assainissement non collectif**

Les dépenses d'investissement du service assainissement non collectif se répartissent comme suit :

Opérations d'équipement		TOTAL BP 2023	Dép 2023	Ràr 2023
101	travaux inopinés - construction sur sol d'autrui	216 631 €	0 €	0 €
102	matériel informatique transport	49 810 €	21 245 €	2 785 €
Total 21 20 - Immobilisations corporelles - concessions		266 441 €	21 245 €	2 785 €
Dép- Opérations pour compte de tiers -		TOTAL BP 2023	Dép 2023	Ràr 2023
4582118	18e regul	5 000 €	2 579 €	0 €
4582119	19e regul	5 000 €	445 €	0 €
4581120	20è	222 870 €	148 726 €	0 €
4582120	20è regul	5 000 €	0 €	0 €
4581121	21è	315 921 €	36 500 €	71 300 €
4582121	21e regul	5 000 €	0 €	0 €
4581122	22è	50 000 €	6 300 €	4 200 €
4582122	22e regul	5 000 €	0 €	0 €
4581123	23è	20 000 €	0 €	0 €
Total 45 -opé. pr cpte de tiers Comptabilité distincte rattachée		633 791 €	194 551 €	75 500 €
TOTAL DEPENSES		900 232 €	215 795.29 €	78 285 €

Ces opérations concernent principalement les travaux de la 20è qui ont pris fin en 2023

❖ RECETTES D'INVESTISSEMENT DU SERVICE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Les recettes d'investissement réalisées se répartissent comme suit :

Rec Opérations pour compte de tiers		TOTAL BP 2023	Rec 2023	Ràr 2023
4582118	18è	15 493 €	31 723 €	0 €
4581118	18è régul	5 000 €	0 €	0 €
4582119	19è	33 876 €	34 572 €	0 €
4581119	19è régul	5 000 €	0 €	0 €
4582120	20è	216 853 €	93 578 €	49 131 €
4581120	20è régul	5 000 €	0 €	0 €
4582121	21è	316 011 €	32 203 €	75 688 €
4582121	21è régul	5 000 €	0 €	0 €
4582122	22è	50 000 €	3 150 €	0 €
4582122	22è régul	5 000 €	0 €	0 €
4582123	23è	20 000 €	0 €	0 €
Total 45 -opé. pr cpte de tiers		677 233 €	195 226 €	124 818 €
28	Amortissement des immobilisations	8 500 €	5 978.99 €	0.00 €
Total 040 - Opérations d'ordre budgétaire (entre sections)		8 500 €	5 979 €	0 €
021	Virement de la sect° fonct.	0.0 €	0 €	0 €
001	Excédent antérieur reporté	214 499 €	0 €	0 €
TOTAL RECETTES		900 232 €	201 204.51 €	124 818.08 €

Elles concernent principalement les subventions allouées pour la 20è tranche.

Le 26/03/2024

Le Président
Martial FROMENTIN